

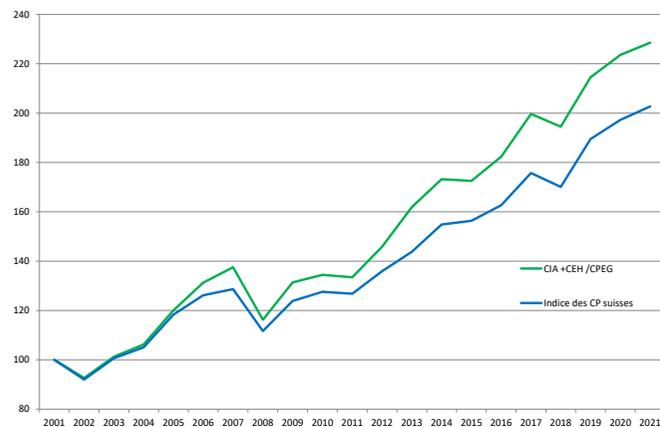
Estimation trimestrielle de la situation financière de la CPEG au 31.03.2021

Performance de la fortune nette de frais

2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	10 ans*	20 ans*	25 ans*
2.2%	4.2%	10.3%	-2.6%	9.5%	5.7%	-0.4%	5.2%	3.9%	4.9%

*performance moyenne par année à fin 2019

Comparaison avec l'indice Crédit Suisse des caisses de pension suisses



Degrés de couverture

	31.03.21	31.12.20	30.09.20	30.06.20	31.03.20	31.12.19**	31.12.18**	31.12.17**	31.12.16**	31.12.15**	31.12.14**
Taux technique	1.75***	1.75***	1.75***	1.75***	1.75***	1.75***	2.5%*	2.5%	2.5%	3.0%	3.0%
1. Fortune nette de prévoyance (CHF mios)	20'961	20'427	19'794	19'309	18'459	14'014	12'618	12'937	11'853	11'240	11'375
2. Capitaux de prév. et prov. techn. (CHF mios)	26'612	26'514	26'368	26'286	26'169	25'990	21'673	21'148	20'662	18'800	18'469
a) en faveur des actifs	13'021	12'890	12'718	12'730	12'524	12'277	9'650	9'293	9'464	8'187	7'781
b) en faveur des pensionnés	13'591	13'624	13'650	13'556	13'645	13'713	12'023	11'855	11'198	10'613	10'688
3. Taux de couverture											
TC initial (01.01.2012)	50.5%	50.5%	50.5%	50.5%	50.5%	50.5%	50.5%	50.5%	50.5%	50.5%	50.5%
TC légal (art. 44 al. 1 OPP2)	78.8%	77.0%	75.1%	73.5%	70.5%	53.9%	58.2%	61.2%	57.4%	59.8%	61.6%
TC des capitaux de prévoyance des pensionnés	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%
TC minimal acquis des actifs (au 31.12) ³	23.8%	23.8%	0%	0%	0%	0%	0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%
TC minimal acquis (actifs & pensionnés au 31.12) ⁴	62.9%	62.9%									
4. Réserve de fluctuation de valeur (RFV)¹											
en CHF mios	3'836	3'738	3'622	3'534	3'378	302	595	1'082	655	627	687
RFV estimation en % de son objectif ²	100%	100%	100%	100%	100%	14.4%					

¹ La part de la fortune excédant les engagements envers les pensionnés est attribuée à la RFV jusqu'à hauteur de son objectif, puis à la couverture des engagements envers les assurés actifs.

² Objectif de RFV de 15.3% des capitaux de prévoyance des pensionnés jusqu'en 12.2019

puis de 22.4% des engagements capitalisés (actifs et pensionnés) depuis 01.2020

³ Art. 5C Règlement sur les passifs de nature actuariel

⁴ Art. 28, al. 1 LCPEG et Art. 5B et 5C Règlement sur les passifs de nature actuariel

*** Art. 3A Règlement sur les passifs de nature actuarielle

** Comptes audités, base pour les estimations

* Dès le 31.12.2018, y compris provision en vue de l'abaissement du taux technique à 2.25%

Le premier trimestre 2021 peut être célébré pour de nombreuses raisons : le premier anniversaire d'un des plus grands krachs boursiers de l'histoire ou pour certains, il pourrait être perçu comme le début d'une nouvelle ère économique marquée par le retour de l'inflation. En effet depuis le début de l'année, on a assisté à une hausse des taux d'intérêts et les marchés obligataires évoluent dans une zone de turbulence qui a entraîné des pertes pour les détenteurs d'obligations. Grâce aux vaccins contre la Covid-19 et les mesures prises par les gouvernements pour stimuler la consommation, l'économie mondiale pourrait afficher cette année une hausse entre 5% et 6%. Les marchés se posent donc la question de la volonté des banques centrales de continuer à maintenir les taux d'intérêt à des niveaux extrêmement bas pour soutenir l'économie.

Pour l'instant, aussi bien la FED que la BCE ont affirmé leur soutien sans conditions au marché mais la question essentielle est de savoir s'il existe un niveau de taux américain susceptible de remettre en cause la hausse éfrénée des actions. Le trimestre s'achève sur des marchés actions en hausse, un franc suisse plus faible (-6.5% contre USD), le prix du pétrole en forte hausse (+22%) et des pertes pour les détenteurs d'obligations.

Le portefeuille de la Caisse a bien profité de sa diversification et affiche une performance de 2.2% pour le premier trimestre.

Après une décennie marquée par des taux d'intérêt très bas, une croissance économique mondiale médiocre et une quasi-stagnation des prix, l'environnement pourrait ne plus être comparable à celui que l'on a connu. A moyen terme, on pourrait assister à un changement en profondeur des comportements des entreprises et des investisseurs. Mais un environnement de marché de plusieurs années ne s'inverse pas ni si vite ni si facilement. Nul n'étant devin, il faudra patienter et analyser les événements au fur et à mesure de leur apparition.